



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE OYRÉ
SEANCE du LUNDI 2 DÉCEMBRE 2024**

N°2024-54

L'an deux mille vingt-quatre et le lundi deux décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. WIBAUX Géry, Maire.

Date de la Convocation : 25/11/2024

Date d’Affichage : 25/11/2024

Présents : Mesdames Christelle BEGEAULT, Valérie BRISSAUD, Nathalie FILLATRE, Christelle FROMENTEAU, Florence GUILLEMOTO, Jeanine PASCAULT, Noëlla ROBIN, Messieurs Thierry BAILLOUX, Alain BESNAULT, Loïc CHATILLON, Francis CHEDOZEAU, Alexandre FRESNEAU, Tony GRENET, Yoane MARTINIÈRE, Géry WIBAUX.

Absents excusés :

Secrétaire : Alain BESNAULT

Nombre de membres afférents au CM : 15

Qui ont pris part à la délibération : 15

Objet de la délibération : Demande subvention Fonds Verts - rénovation de la salle des fêtes, phase 2

Vu la délibération n°2024-02 du 15 janvier 2024 portant approbation de l'avant-projet

Vu la délibération n°2024-20 du 1^{er} juillet 2024 sollicitant l'attribution du Fonds Verts pour la 1^{ère} phase de travaux.

Considérant le montant de l'opération de rénovation, le financement du projet est découpé en 2 phases, une sur l'année 2024 et l'autre sur l'année 2025.

Monsieur le Maire propose de solliciter, à nouveau, une subvention via le Fonds Verts pour la 2^{ème} phase des travaux selon le plan de financement ci-dessous :

- Montant travaux total : 990 624 € HT
- Montant travaux phase 2 : 503 211 € HT

Demande de subvention à hauteur de 40%, soit 200 884,00 € HT

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de solliciter la Préfecture pour l'attribution de cette subvention.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents y afférents.

Au Registre sont les signatures,

Pour Copie conforme,

Mairie, le 2 décembre 2024

Le Maire, Géry WIBAUX



Cwibaux

AR Prefecture

086-218601862-20241202-2024_54-DE
Reçu le 03/12/2024
Publié le 03/12/2024